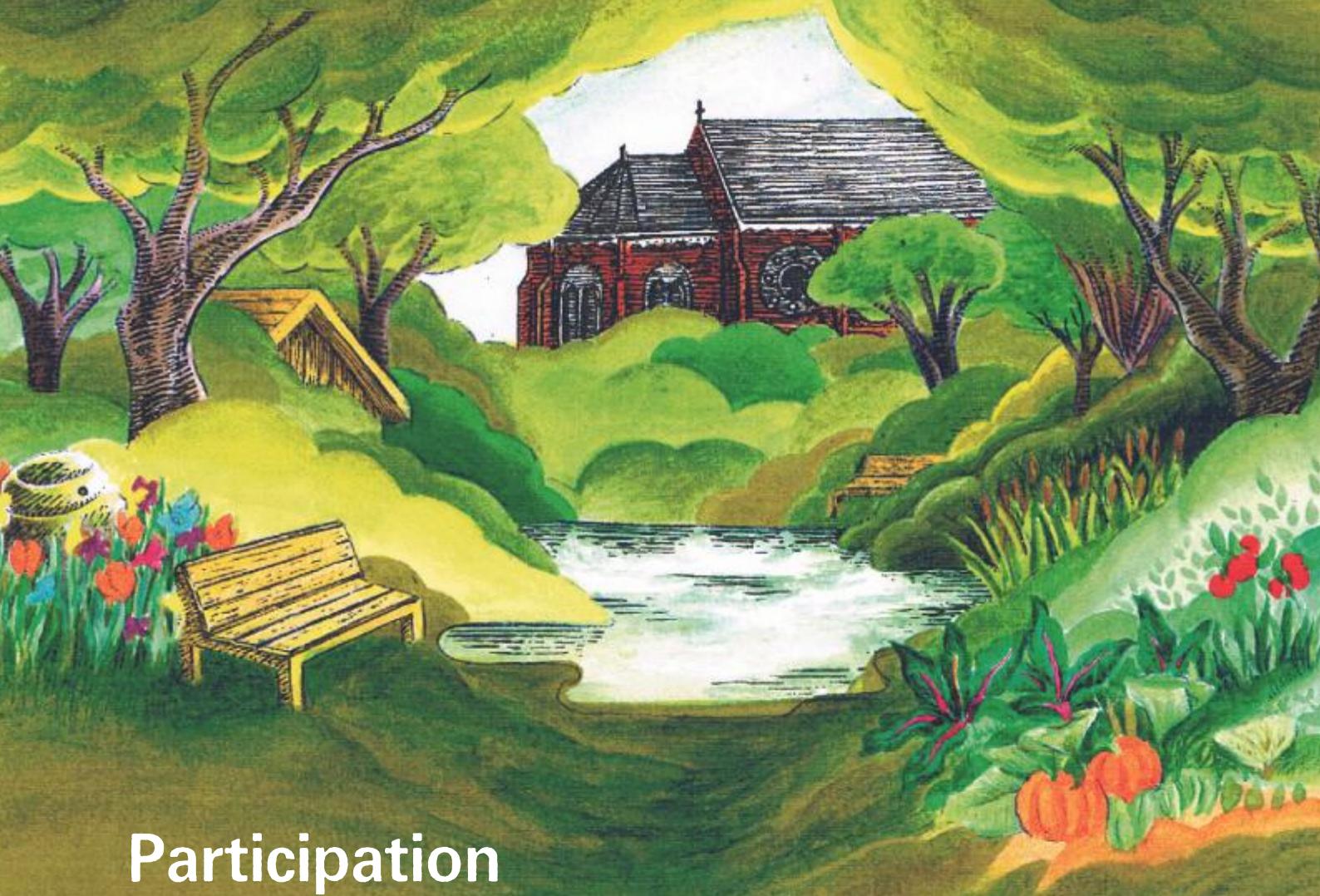


LA GOUTTE (DE TROP)

GAZETTE
CITOYENNE
mai 2022-n°2



Participation
citoyenne:

Regain démocratique
ou leurre politique?



Le conseil du CPAS a décidé de vendre le terrain de la Fosse Albecq en vente publique et notre Échevin de la Participation citoyenne a dénigré les résultats des ateliers citoyens pour justifier cette vente. Selon le Collège des Bourgmestre et Échevins, cette décision de vente publique serait plus démocratique. « **Chacun peut se porter acquéreur auprès du notaire** » clamement-ils en chœur sur les réseaux sociaux.

Alors oui, nous sommes d'accord: il vaut mieux que le CPAS mette « publiquement » son terrain en vente plutôt que de le vendre en catimini à l'un ou l'autre promoteur par une vente de gré-à-gré. Seulement, dans ce cas, le promoteur n'est pas seul dans l'équation: un groupe de citoyen·ne·s brainois·es a émis la volonté d'acheter le terrain pour en faire profiter la collectivité.

Vendre ce terrain directement aux citoyens n'aurait jamais pu être accusé d'anti-démocratique puisque l'objectif annoncé est la mise en place d'un projet social et environnemental, bien loin d'intérêts « privés » égoïstes ou mercantiles!

Ce que le CPAS affirme donc en choisissant la vente publique, c'est qu'il place sur un pied d'égalité l'objectif de profit d'un promoteur

immobilier avec l'objectif de bien-être collectif et de protection de la biodiversité d'un groupe de citoyen·ne·s brainois·es.

Pour prendre une image, s'assurer que la ligne de départ soit la même pour le lièvre comme pour la tortue ne signifie pas pour autant que la course soit équitable, ou que l'on n'ait pas parié sur le lièvre... Il s'agit donc d'un positionnement idéologique que la majorité devrait assumer plutôt que de se dissimuler derrière un prétexte de démocratie.

On peut aussi se poser la question suivante: donner la possibilité à un promoteur immobilier d'acheter un terrain public est-il vraiment démocratique, alors que la Commune a organisé des ateliers où les citoyens ont massivement rejeté l'idée de toute construction sur la Fosse Albecq?

Le Collectif Jardin Albecq va se battre pour acheter ce terrain afin de le rendre aux citoyen·ne·s. Pour cela, il s'est constitué en coopérative et lance dès à présent une grande levée de fonds. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site « albecq.be ». La coopérative Jardin Albecq a besoin de votre soutien!

A PROPOS DE CETTE GAZETTE

Éditeur responsable :

Antoine Hermelin

Ont participé à ce numéro:

Antoine, Ata, Cédric, David, Estelle, Frédéric, Grégoire, Léa, Marc, Sarah, Skutt, Sylvie, Thierry, ...

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DÉPOSEZ LE PLUTÔT À L'HOTEL DE VILLE À L'ATTENTION DU COLLÈGE

L'image ci-dessus est une satire de notre politique Brainoise.

ÉDITO

Clap deuxième, La Goutte (de trop) revient vers vous!

La première Goutte (de trop) réagissait à la propagande pro-bétonnisation dans notre bulletin communal. Elle revient pour débattre de la participation citoyenne à Braine-le-Comte, car, là aussi, la majorité communale simplifie cette thématique en fonction de ce qui l'arrange. Il nous paraît donc important d'en dégager les enjeux et de montrer comment est ressentie cette participation citoyenne par les citoyen·ne·s eux·elles mêmes.

La commune veut en effet promouvoir la participation citoyenne, mais qu'en est-il exactement? Laisse-t-elle une réelle place aux souhaits des citoyen·ne·s brainois·es? Ou est-elle prévue pour satisfaire les petits arrangements entre élus et promoteurs immobiliers? Des questions auxquelles nous tentons de répondre de façon individuelle ou collective, de manière critique, constructive et en accordant aussi une place à la dérision et à l'humour.

Dans La Goutte, nous privilégions les réflexions des Brainois.es sur leur ville pour ouvrir le débat. N'hésitez pas à nous partager les vôtres afin d'offrir d'autres points de vue que celui de la majorité communale, de renforcer la démocratie locale et de retrouver du pouvoir collectivement.

Nous avons aussi l'immense joie de vous annoncer la naissance de notre COOPERATIVE « Jardin Albecq », destinée à racheter le terrain de la Fosse Albecq pour en faire un bien commun mettant sa faune, sa flore et tout son potentiel à disposition de tous les Brainois·es. Pour y parvenir, nous comptons encore une fois sur votre participation!



Un projet réalisé avec le soutien du Fonds pour la nature d'ici du WWF-Belgique

Un projet réalisé avec le soutien de la



Cette Goutte à été produite avec des logiciels et des typos libres
Mise en page finale par www.tokowo.eu

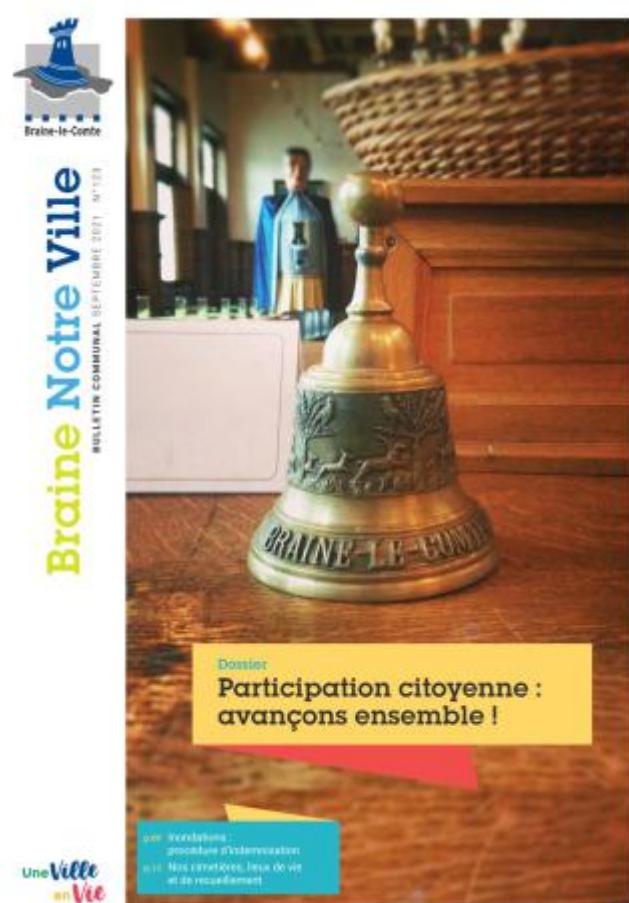
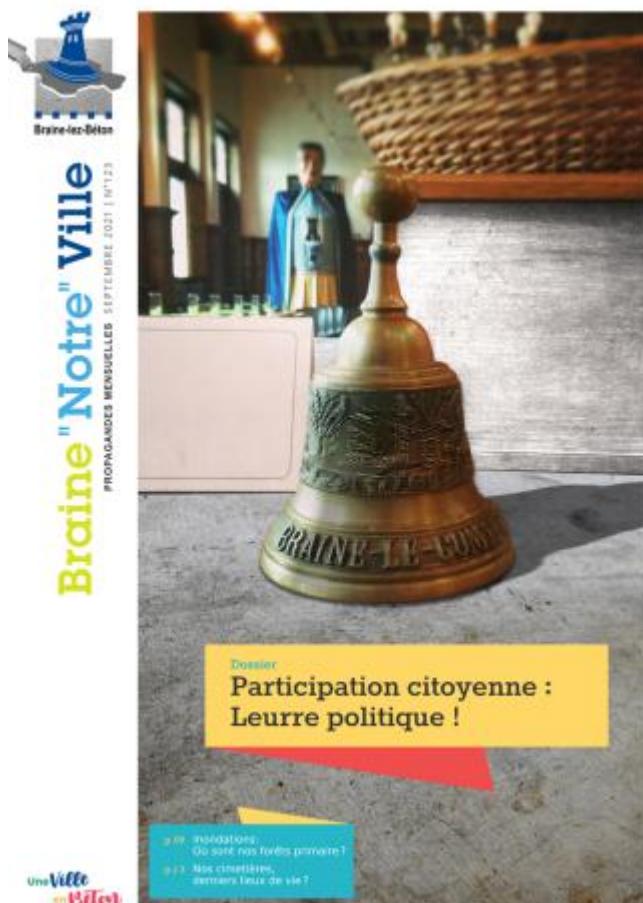
Achetez une ou des PARTS et devenez COOPÉRATEUR·TRICE pour construire ce MONDE-là ENSEMBLE!

RENDEZ-VOUS SUR albecq.be/becoop

Table des matières

Introduction:	Alors! Le lièvre ou la tortue?	P2
Édito:	Clap deuxième, La Goutte (de trop) revient vers vous!	P3
Jeux:	Trouve les 10 anomalies.	P4
Témoignage:	Construisons ensemble notre ville.	P5
Le dossier:	La participation citoyenne.	
	> Le rapport du médiateur.	P6
	> Parodie de démocratie.	P7
	> Une mascarade de plus.	P9
	> Une autre démocratie est possible.	P10
Opinion:	La neutralité nuit fortement à la démocratie.	P12
Humour:	Les meilleures pépites 2021 de nos élus.	P12
Constat:	Nimby or... ...not nimby?	P13
BD:	Réveillé par la drache.	P14
Carte blanche:	Le béton c'est NON!.	P18
Réflexions:	Où est la place des citoyens dans notre politique locale?.	P19
Appel:	Rejoignez la coopérative pour sauver le jardin Albecq.	P20

Trouvez les 10 anomalies...



CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE VILLE

En tant que citoyenne, je trouve que ma ville ne me prend pas suffisamment au sérieux et d'ailleurs je trouve ça très étrange de dire MA ville.

Malgré que je remplisse un formulaire tous les 6 ans, je n'ai pas l'impression d'avoir un mot à dire et quand je dis un mot, je n'exagère pas.

J'ai envie de vous transmettre mon expérience. Non pour parler de ma petite personne mais plutôt pour vous démontrer que les uns additionnés aux autres sont plus forts pour défendre des projets qui tiennent à cœur. Des projets auxquels les politiciens accordent si peu d'importance, pour ne pas dire du mépris, à certains égards.

Je suis plutôt du genre créative, et des idées, notamment pour améliorer le confort et l'accueil de ma ville, j'en ai. Alors pourquoi n'ai-je pas le droit de les transmettre aux politiciens et de me sentir entendue?

Je me suis demandée comment on pourrait façonner cette démocratie.

J'ai alors rencontré des gens qui voulaient développer une chouette initiative: Le Jardin Albecq. En lisant un projet sur l'aménagement naturel d'une plaine de jeux, ça m'a donné envie d'y participer.

Je me suis inscrite à une réunion et hop c'était parti... J'ai rencontré des personnes intéressantes qui me donnent envie de me bouger pour ma ville. Tout de suite, je me suis sentie impliquée

dans la construction d'un projet, plutôt que de ne rester que dans la plainte.

Chaque semaine, nous nous rencontrons ensemble pour créer notre Jardin Albecq. Là, chacun est légitime de parler et les autres écoutent, contrairement au Conseil communal où beaucoup d'agressivité règne, le rendant peu constructif à mes yeux. Ce n'est quand même pas si compliqué!

Il m'est arrivé de voir des émissions sur Arte où certaines villes en Allemagne créent un espace où les habitants peuvent exprimer leurs idées. Les politiciens en prennent compte et demandent aux personnes d'en débattre lors du Conseil communal. Cela veut dire que les politiciens et les habitants construisent ensemble le projet de la ville. Comme les citoyens se sentent entendus, ils y participent davantage.

Alors imaginons que nous demandions à tous les habitants de Braine si leurs désirs étaient réellement des constructions en béton sans âme, sans espaces verts, favorisant l'isolement chez soi. Qui voudrait de cela?

Alors une vision d'un Jardin Albecq qui pourrait se transformer en jardin-forêt où il serait bon de respirer, de regarder, de rencontrer, de partager, de jouer, de rire, ... Enfin, rien d'extraordinaire, simplement vivre dignement. J'ai envie d'y croire...

Le dossier

Participation citoyenne

Regain démocratique

ou leurre politique ?

Le rapport du médiateur

L'histoire commence un peu comme un doux rêve: des citoyens ne veulent pas de la vente de la Fosse Albecq ni de constructions sur celui-ci.

Ils sollicitent plusieurs fois les Échevins. Après de nombreux contacts, rencontres et tergiversations, la ville accepte une concertation citoyenne. Le but des citoyens est de connaître l'opinion des Brainois·es. Après tout, si nous ne voulons pas de ces constructions, peut-être que d'autres Brainois·es sont d'accord. Alors, mettons-nous autour de la table et parlons-en! Deux ateliers ont lieu en juin 2021 avec un médiateur « neutre ».

Voici, ci-dessous, ce qu'explique Mr Bachorz Eddy, le médiateur, lors du Conseil com-

munal du 20 septembre. J'ai choisi de retranscrire ses phrases dans le texte qui suit. Il n'y a donc pas d'interprétation ni de jugement de valeur.

E. Bachorz: « Nous avons mis sur pied un panel de citoyens, représentés par 16 personnes: 7 personnes de l'entité; 7 riverains du quartier et 2 représentants d'un collectif, un groupe de pression, n'ayons pas peur des mots; [...] »

On a invité ce panel à participer à deux ateliers participatifs. Le premier avait lieu le 15 juin. [...]

L'objectif de cet atelier était de présenter les enjeux des différentes parties prenantes du dossier. On a invité le CPAS, l'administration communale, le promoteur immobilier Sotraba et tout le panel citoyen. C'était une soirée très réussie qui a rencontré tous ses objectifs. [...]

Le deuxième atelier était réservé aux citoyens (9 jours plus tard). Il avait un objectif différent: co-construire. [...]

J'ai utilisé une méthodologie et des techniques d'animation très particulières pour essayer de [...], faire produire des idées très concrètes sur l'avenir de ce terrain mais je dois bien vous avouer que cet atelier n'a pas du tout atteint son objectif. Alors, à ça, plusieurs raisons: On voulait faire réfléchir le panel citoyen sur base de scénarios réalistes et pas farfelus. Ces quatres scénarios ont été préalablement préparés en parfaite concertation avec l'administration communale. Trois scénarios envisageaient une construction et un quatrième scénario libre qui viendrait des citoyens.

Force est de constater que le panel, dans sa grande majorité a bloqué, a constitué un front. Vous nous proposez des projets immobiliers mais nous, citoyens, nous sommes contre. [...] On a bien insisté qu'au mois de juin, il n'y a rien dans les cartons. Essayons de travailler ensemble. J'ai essayé d'insister très lourdement sur un principe de réalité qui pourrait se



Le Conseil Communal est le premier organe de participation citoyenne

Parce qu'il ne s'y trouve que des élus!
Un élu et un citoyen n'ont pas le même statut.

Si non, ce serait considérer que seuls les élus peuvent faire de la participation citoyenne, ce qui serait ridicule. D'ailleurs, la seule possibilité offerte aux citoyen·ne·s est de venir écouter les débats, non y participer. Il n'y a donc pas de participation des citoyens. Au mieux, ils peuvent interpeller les élus, encore faut-il qu'ils envoient par écrit une question 15 jours avant, suite à laquelle n'est autorisé ni débat, ni réplique, ni vote.

FAUX!

concrétiser. Si demain, il y a un projet immobilier car je dois bien vous avouer qu'il y a une série de voyants au vert [...] L'objectif n'a pas été atteint. Je suis le premier à le déplorer.

Ce n'est qu'un demi-échec parce que le panel citoyen disait: on ne ferme pas du tout la porte. Nous, on veut continuer et imaginer que l'administration communale sera facilitatrice. [...] ».

Ainsi donc, l'objectif de cette « concertation citoyenne » était de faire accepter aux citoyens la construction de logements. M. Bachorz parle d'échec, mais de quel échec s'agit-il? Puisqu'il y a eu un échange, puisque les citoyens ont donné leur avis, cette participation citoyenne ne devrait pas être considérée comme un échec. Par contre, l'avis des citoyens n'est pas le bon pour la commune.

Voilà pourquoi le médiateur parle d'échec! Le médiateur n'était pas neutre et cette concertation visait à nous jeter de la poudre aux yeux!!!

Parodie de démocratie

Aux mois de juin 2021, deux ateliers de participation citoyenne ont eu lieu à la demande du Collectif Jardin Albecq lors d'une rencontre en ligne en février de la même année.

Les douze participants, sélectionnés par la commune, sont des citoyen·ne·s de l'entité de Braine-le-Comte, riverains de la fosse Albecq jusqu'à des hameaux et villages alentours, et/ou se sentant concerné·e·s par les constructions massives érigées dans leur commune. Ils ont exprimé leur ras le bol. Une grande majorité dit partager les opinions et points de vue des deux membres du collectif présents. Ce texte a pour objectif d'exposer les faits mais aussi les ressentis de certains participants.

Des représentants de la commune (deux échevins et un représentant du CPAS) ont introduit le premier atelier, animé par l'ASBL Espace Environnement. Leur but est clair, la co-construction avec le promoteur sur l'ensemble du terrain. Ce dernier était présent aussi. Il annonça qu'il ferait une offre d'achat et se retirerait si une offre supérieure était faite. Tiens donc! Comme si la vente était déjà jouée, alors que seule la décision de vente avait été votée à ce moment là. Ce qui n'engage en rien. Et même à ce jour le CPAS pourrait encore annuler la vente s'il le voulait.

Ces quatre personnes, contrairement à ce que laisse penser l'animateur lors du Conseil communal du 20 septembre, ne sont pas restées à l'entière de la rencontre, mais tout de même une bonne heure. Alors que d'après le

.../...



La démocratie c'est la représentation des citoyens par les élus

~~FAUX!~~

La démocratie représentative est un système politique que l'on appelle aujourd'hui à tort démocratie mais que l'on devrait simplement appeler un système de représentation. Il est très loin d'être démocratique! S'il l'était, il n'y aurait pas une inégalité criante dans notre société.

.../... programme elles disposaient de 5mn chacune pour exprimer leurs besoins, tout comme les deux membres du collectif. À la suite de quoi l'animateur, qui était en retard sur son programme, a du presser le pas pour ne pas finir trop tard. Notons que cela fait 1h pour la commune et le promoteur et deux fois 5mn pour le Jardin Albeq. Ce qui est totalement inégal. De plus, il n'y a pas eu d'échanges proprement dits. Ils ont uniquement défini le cadre de ces ateliers: la vente du terrain et la coconstruction avec le promoteur.

L'ensemble du groupe défendait la préservation de la biodiversité existante de la fosse mais également la protection du terrain dans son ensemble.

Trois personnes se sont démarquées par leurs compétences techniques. Elles ont présenté une argumentation sur ce qu'engendrerait une quelconque

construction sur le terrain, de par sa structure et son implantation. Ces techniciens ont aussi avancé les dégâts qui en résulteraient. Notamment lors de fortes crues. Ce qui s'est confirmé avec les évènements de cet été et est encore perceptible sur le terrain comme à l'arrière, côté champs. Et ce sans aucun édifice...

La deuxième rencontre devait faire travailler le groupe sur quatre scénarios allant de grandes constructions à des maisons individuelles. Le dernier scénario était laissé libre à la volonté des participants. Trois personnes ont choisi de minimiser les dégâts car pour elles le combat était perdu d'avance. Les neuf autres ont préféré la préservation du terrain sans bâtisses. Cela créa un débat dans le respect et une prise en main des ateliers par les participants.

Les participants ont exprimé une envie de dialoguer avec le

promoteur. Le groupe technique a même proposé de les rencontrer pour leur livrer leurs arguments qui ne tiennent pas de deux ou trois lubies. Ils sont toujours sans réponses. Tout comme ils attendent encore le rapport final qui leur a été promis par l'animateur. Des propositions qui ont été émises sont pour eux constructives et sans béton.

Pour eux, ces ateliers sont une réussite. Mais les résultats obtenus, selon l'avis de l'animateur et de la commune, sont présentés comme un échec et le processus de participation citoyenne a été mis à mal. Ces personnes se sont déplacées, ont échangé, ont travaillé ensemble et ont réfléchi à des solutions dans une ambiance conviviale et respectueuse. Mais ça ne convient pas.

A quoi cela a t'il donc servi? Puisque on ne tient pas compte de leurs avis. C'est « **aberrant** » comme dit l'un d'eux. Tout cela pose un questionnement au final.

Quelles sont les obligations morales et légales de la commune face à la parole du groupe à la suite de ces ateliers? Ne devraient-ils pas justifier et expliquer les raisons dites objectives et rationnelles, mais non décrites, pour ne pas suivre l'avis des citoyens qui se sont présentés plutôt que le balayer d'un revers de main en trois mots (peut-être quatre au plus)?

Selon une personne de ce groupe, **c'est une parodie de démocratie.**



Une mascarade de plus

Après les ateliers de participation citoyenne du PCDR [Programme communal de développement rural] et les ateliers de participation citoyenne de la Fosse Albecq, voici (tadatam!) les « [ateliers de participation citoyenne](#) » de la ville de Braine-le-Comte. Les deux premiers ayant été des échecs en termes de respect du point de vue des participants^{1,2,3} qu'en est-il cette fois-ci?

Une soirée de présentation de ces « ateliers » a eu lieu le 20 octobre 2021. Première surprise de taille: la soirée était animée par une société de consultance privée, Upcity.

Des animateurs.trices qualifié.e.s pour cette thématique peuvent pourtant se trouver auprès d'institutions publiques, des ASBL ou des ONG. Le choix de faire appel à une société privée n'est pas neutre: il est révélateur de l'orientation néolibérale de la majorité communale actuelle qui favorise à tout crin le marché privé.

On se souviendra ainsi que, début 2021, cette même majorité avait donné son aval (avant de rétro-pédaler sous le feu des critiques) à Sotraba (proprié-

taire d'une partie du terrain de la Fosse Albecq) pour organiser une prétendue « [consultation citoyenne](#) » auprès des habitant.e.s du quartier Albecq.

Le 20 octobre donc, Upcity nous dit qu'ils accompagneront un certain nombre de citoyens et d'élus dans cette démarche de participation citoyenne pour atteindre une autonomie de fonctionnement. Les discours sont bien articulés, les mots utilisés font rêver mais qu'en est-il réellement?

Un premier exercice: des mots écrits sur des post-it. Que veulent les citoyens pour leur commune? Plus de parcs, favoriser la mobilité douce, moins de constructions, plus de lieux où se retrouver... Toutes ces thématiques ont déjà été abordées 6 ans auparavant¹. Et les citoyens demandent encore les mêmes choses. La commune se remet-elle en question sur le processus? Pourquoi cela n'a-t-il pas marché la première fois? Ce n'est pas le tout de mettre en place des ateliers de participation citoyenne, le principal enjeu est de savoir comment ces ateliers peuvent aboutir favorablement et écouter véritablement la parole des citoyens pour qu'ils n'aient pas l'impression de brasser du vent.

L'exigence d'Upcity: il faut être « [constructif](#) » et « [positif](#) ». Mais qui va en juger? L'animatrice. Sur quelles bases? Cette première expérience nous en dit déjà quelque chose. Lors de la soirée de présentation du processus, un citoyen lève la voix pour demander aux élus de justifier les difficultés rencontrées dans un quartier récemment construit où des problèmes de circulation s'avèrent insolubles car les élus locaux et le promoteur immobilier se renvoient la balle. Up City rétorque que chacun ne peut pas venir avec son petit problème. Il faut que cela concerne la collectivité. Mais n'est-il pas légitime, dans une ville où il y a sept projets de construction immobilière d'envergure (et autant de projets potentiels) de poser la question du suivi des constructions, des infrastructures? Cela ne concerne-t-il pas la collectivité? Comment l'intérêt de la collectivité va-t-il être apprécié? Par l'animatrice manifestement. Sur quels critères? La parole des élus? Celles des citoyens? Sur bases d'études approfondies?

Est-ce que dans la parole de chaque citoyen ne peut-il pas se dégager une question intéressant l'ensemble de la population?

.../...



.../... Il faut bien évidemment faire preuve d'un grand savoir-faire en terme d'écoute de la parole d'autrui pour en dégager le bien-fondé à l'échelle communale!

Les personnes présentes étaient par ailleurs invitées à déposer leur candidature pour intégrer un « groupe de travail », destiné à « donner une voix aux citoyens » afin de « prendre une part active dans le futur développement de la ville », selon l'échevin Olivier Fievez⁴

Et là, nouvelle surprise, encore plus révélatrice: le nombre et la manière dont est composé ce groupe de travail. En effet, il ne sera pas exclusivement constitué de simples citoyen·ne·s de Braine. On apprend qu'il est déjà constitué à moitié par 8 membres désignés... par les partis politiques présents au Conseil communal. Bref, non seulement il s'agit d'un organe purement consultatif, mais les simples citoyen·ne·s « sans parti » n'y sont même pas majoritaires!

Pire encore: les 8 autres membres « hors partis politiques » ne sont pas élus ou désignés par une assemblée citoyenne ; ils sont « désignés par le Collège communal » sur base d'une « analyse des candidatures ».⁵

(1) Pour en savoir plus sur les ateliers organisés dans le cadre du PCDR: <https://www.cesewallonie.be/sites/default/files/uploads/avis/AT.20.16.AV%20PCDR-BRAINE-LE-COMTE.pdf>

(2) Pour avoir plus d'informations sur les différents ateliers passés et

En voilà une méthode idéale pour écarter tout « emmerdeur » ou autre empêcheur de « participe » en rond!

En réalité, ce sont donc au final les partis politiques qui ont la mainmise sur la désignation de l'intégralité de ce « Groupe de Travail » censé « donner une voix aux citoyens »!

Leur « participation citoyenne » est donc encore une fois une bien (triste) farce!



Une autre démocratie est possible

La « participation citoyenne » s'inscrit dans la crise généralisée que traversent les démocraties classiques qui semblent aujourd'hui à bout de souffle, tant elles sont incapables de répondre aux multiples défis qu'affronte l'humanité (crises économique et sociale, sanitaire, climatique, écologique). La démocratie et les élu·e·s souffrent

à venir n'hésitez pas à contacter la commune:
participationcitoyenne@7090.be

(3) Visionner le conseil communal du 20 septembre 2021 pour y voir le compte rendu des ateliers de participation citoyenne concernant

en conséquence d'une méfiance et d'une désaffection tout aussi généralisée de la part de la population.

La « participation citoyenne » est donc une tentative d'y remédier, mais avec peu de succès car elle ne s'attaque pas à la racine du problème.

D'abord parce que ce sont les mécanismes mêmes de la démocratie actuelle qui aggravent sa propre crise de légitimité. Les symptômes sont connus: des élections trop espacées dans le temps, une démocratie phagocytée par des partis traditionnels et leurs petits arrangements opaques ; des élu·e·s qui font de la chose publique une profession exclusive souvent bien rémunérée et qui, une fois en place, trahissent allègrement leurs promesses électorales...

« L'élite » politique, souvent peu représentative de toutes les catégories de la population, tend, consciemment ou inconsciemment, à s'identifier avec l'élite économique des plus nantis, qui exerce sur elle une pression et une influence gigantesque, notamment via ses pratiques de lobbying intensif et son idéologie présentée comme « allant de soi ». Comment s'étonner, dès lors, que face aux crises actuelles et aux

la Fosse Albecq:
<https://www.youtube.com/watch?v=0xH4ilaPGLk>

(4) La Nouvelle Gazette, 19/10/2021.

(5) Braine Notre Ville, n°124, nov 21.

grands choix de société, le personnel politique se range en dernière instance de manière écrasante derrière la défense de ces intérêts égoïstes au détriment de l'intérêt général?

Les racines de la crise de « nos » démocraties sont avant tout sociales et économiques. Tant que les grands choix de société seront dominés par les intérêts économiques privés et égoïstes d'une petite minorité, la démocratie politique sera largement un leurre. On nous affirme en effet que nous sommes « tous égaux » et que notre voix, que l'on soit riche ou pauvre, petit ou puissant, compte de la même manière ; mais la réalité contredit quotidiennement cette affirmation.

Au vu de ces constats, la « participation citoyenne » apparaît au mieux comme un sparadrap posé sur une plaie ouverte et au pire comme un gadget destiné à donner l'illusion que la population a voix au chapitre alors qu'il n'en est pratiquement rien. Cela est d'autant plus évident quand on voit la manière dont elle est implé-

Est démocratique une commune qui donne du pouvoir aux citoyens

C'est quand la participation citoyenne se situe en dehors du contrôle public et qu'il ne peut orienter la critique ou les propositions, par exemple les collectifs de citoyen·ne·s qui se mobilisent pour défendre l'intérêt général, qu'il existe un réel contre-pouvoir. Car dans notre système politique, qu'importe l'échelle, les intérêts économiques à court-terme sont systématiquement surre-présentés par rapport aux autres.

VRAI!

mentée dans une entité comme Braine-le-Comte (voir ailleurs dans ce numéro).

Une autre « participation citoyenne » est pourtant possible et elle existe déjà: c'est celle qui se construit tous les jours dans les multiples collectifs citoyens, associations et autres mouvements sociaux de toute sorte qui s'organisent de manière autonome du pouvoir en place afin de changer les choses pour le bien commun. Ces collectifs et mouvements sociaux dessinent en filigrane ce que pourrait être une démocratie à la fois politique et sociale en rupture avec les logiques élitistes et égoïstes du système actuel. Une démocra-

tie où la chose publique ne serait plus la chasse gardée d'une caste minoritaire et où toutes et tous nous serions appelé·e·s à nous occuper au cours de notre vie de l'une ou l'autre charge publique.

Ce n'est qu'en reprenant le pouvoir sur nos propres vies, en rompant avec les logiques du « tout au marché » et en renouvelant profondément la démocratie, ses pratiques, ses mécanismes et son personnel, que nous pourrons faire face aux périls qui menacent l'humanité, ainsi qu'aux graves dérives autoritaires et fascistes (Zemmour et cie) qui pointent aujourd'hui partout le bout de leur nez.



Les enquêtes publiques, c'est de la participation citoyenne

Oui, si on limite sa compréhension de la participation citoyenne à sa dimension la plus pauvre, c'est-à-dire des citoyen·ne·s qui de manière isolée les uns des autres donnent leur avis. Comme c'est écrit dans « **Braine Notre Ville** », il s'agit « **d'une démarche individuelle ; chacun pouvant seul signaler sa position** ». Alors que pour nous, la participation citoyenne est avant tout une démarche COLLECTIVE. D'ailleurs, l'avis des citoyens n'a aucune chance d'être réellement pris en compte individuellement!

D'abord, il s'agit d'élaborer de bons arguments et on a forcément de meilleurs arguments s'ils sont élaborés à plusieurs. Ensuite, il ne suffit pas d'avoir de bons arguments, si vous voulez avoir la chance que ceux-ci soient pris en compte. Par exemple lors d'une enquête d'urbanisme, il faut leur donner du poids pour contrebalancer d'autres intérêts. Soyez donc les plus nombreux·ses possible ou vous risquez la douche froide...

FAUX!

La neutralité nuit fortement à la démocratie

Ces derniers temps, nous avons entendu fréquemment les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins justifier leurs positions politiques et leurs interventions en affirmant être « neutre » et respecter « la loi, rien que la loi ». Mais est-ce vraiment le rôle d'un élu communal d'être neutre?

Eh bien en fait, non. Le rôle d'un élu communal est tout sauf d'être neutre. Ce n'est pas pour rien que nous parlons de personnalités politiques. Or la politique n'est PAS neutre. S'affirmer neutre comme le font des membres du Collège signifie soit une méconnaissance complète de leur mandat politique soit qu'ils ont justement un avantage politique à le faire. Cette position de pseudo-neutralité permet en effet à la majorité de dépolitiser la politique communale en présentant leurs positions comme

inéluctables et donc impossibles à remettre en question. Suivez le raisonnement: « Si nous sommes neutres, alors vous ne pouvez pas contester nos positions politiques, car elles sont forcément prises pour le bien de la population, sans parti-pris idéologique. Il n'y a donc pas d'alternative à nos propositions et le débat est clos... »

Pour prendre l'exemple de l'urbanisation, le Collège a défini au début de la législature une politique communale d'aménagement du territoire. La densification de l'habitat en fait partie. Les groupes politiques du MR et du PS sont donc en faveur de l'augmentation massive des constructions à Braine-le-Comte et c'est leur vision politique (que nous ne partageons pas, certes). Pourquoi alors ne pas assumer cette vision politique? Est-ce parce que le Collège se rend bien compte qu'une grande partie des Brainois.es ressent une sorte de trop plein vis-à-vis des nouvelles constructions? C'est effectivement plus facile de présenter le phénomène comme inéluctable et prétendre n'y être pour rien plutôt que de se prendre une volée de bois vert de la part de leurs électeurs...

« LES MEILLEURES PÉPITES 2021 DE NOS ÉLUS »



Classez-les de la moins ridicule à la plus condescendante sur une échelle de 1 à 10.



« Il n'y a rien sur la table. Le promoteur part d'une page blanche. C'est une main tendue vers les citoyens. »

« La majorité avance, l'opposition, elle, s'oppose. »

« Parce que les citoyens ont posé des questions, nous avons été obligé, pour leur répondre, de payer un avocat et dépenser 6000 euros. »

« Le terrain ne peut pas être inondé car il n'est pas repris dans les zones inondables au plan de secteur. »

« La question posée par les citoyens dans le dossier Fosse Albecq n'est pas d'intérêt général, elle ne rentre pas dans le cadre de la consultation populaire. »

« Si vous ne voulez pas d'immeubles à côté de chez vous, vous n'auriez pas dû acheter une maison à côté d'une zone rouge au plan de secteur. Moi, avant d'acheter la mienne, j'ai vérifié dans quelle zone elle se trouvait. »

« Même une forêt primaire aurait été inondée. »

« Quand on est nombreux, comme dans la salle du Collège avec le promoteur, on se sent fort, on a des papillons dans le ventre. Par contre, quand on est tout seul, on fait moins le malin. »

« Nous sommes actuellement la cible d'un groupe qui propage des fake news sur les réseaux sociaux. »

« C'est un petit groupe de citoyens organisé en "collectif" qui a pris une posture de véto et a empêché toute co-construction lors des ateliers citoyens. »

Nimby or.....



.....not nimby

Ils n'ont qu'un mot à la bouche, les élus communaux de la majorité de Braine-le-Comte pour parler d'un mouvement citoyen qui existe dans leur commune: « **Des nimbystes.** » Depuis plus d'un an, ce collectif se mobilise pour préserver un terrain qui appartient au CPAS dans le quartier de la Fosse Albecq. Un terrain qui pourrait devenir un lieu d'expériences de la démocratie au sens strict du terme: le pouvoir au peuple. Le Jardin Albecq propose de faire des expérimentations en tout genre: ateliers de réflexion, d'échanges, formations, événements culturels... organisés par et pour les citoyen·ne·s.

Alors pourquoi traiter de « **nimbystes** » des citoyen·ne·s qui veulent créer un espace démocratique? Le propos s'accompagne clairement d'une connotation péjorative et ceci n'est pas innocent. Les élu·e·s tentent manifestement de décrédibiliser une mobilisation qui prend, malgré toutes leurs attentes, de l'ampleur. Et de plus en plus de personnes s'y intéressent.

Nimby est l'acronyme de **« Not In My BackYard »** (pas dans mon jardin), terme suffisamment large et fourre-tout pour esquiver tout débat de fond. Les « **nimbystes** » se mobilisent pour diverses causes dans différents contextes de vie et à plusieurs niveaux. Ils reflètent « **les discours et les pratiques d'opposition de populations riveraines à l'implantation** – existante ou projetée –

d'installations nouvelles (entreprises, voies de communication, lieux d'hébergement de populations spécifiques, ...). »¹

Les élu·e·s laissent entendre que ces attitudes citoyennes sont négatives (égoïsme, nombrilisme...). Négatives pour qui, pour quoi? Ne pourrait-on pas y voir une dimension positive? Ne pourrions-nous pas parler de conscience citoyenne, de protection de l'environnement, de conservation de la qualité de la vie, de participation citoyenne, de défense de valeurs, ...?

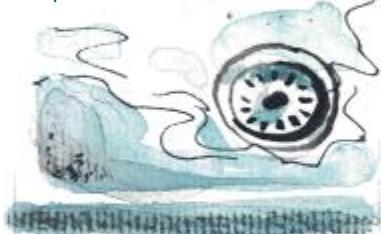
Les élu·e·s de la majorité ont une tendance à répéter à qui veut l'entendre leur dévouement pour leur ville et les citoyens. Est-ce moins valable de s'engager pour faire vivre un quartier, pour préserver un cadre de vie à une échelle plus restreinte qu'une ville? Une ville est un ensemble de quartiers. Pourquoi donc mépriser des citoyen·ne·s qui essaient de faire vivre leur quartier et essaient de préserver une certaine qualité de vie? N'est-ce pas le rôle des élu·e·s de s'intéresser à ce qui se passe dans les quartiers de leur ville? Qui d'autres que les habitant·e·s d'un quartier connaissent les tenants et les aboutissants de leur cadre de vie, des conditions de vie, des difficultés rencontrées, des espaces à préserver? N'est-il pas légitime que des personnes qui connaissent mieux que quiconque un lieu s'engagent pour y vivre de manière décente?

(1) <https://www.unamur.be/lettres/histoire/recherche/projets/nimby>

RÉVEILLE PAR LA DRACHE



Les périodes d'accalmie où la ville se vide lentement, comme un évier mal bouché, sont de plus en plus rares depuis le basculement.



Celle qui est arrivée par en haut, qui nous est tombée dessus et n'est jamais repartie. Je regarde par la fenêtre de ma tour, l'aube se lève, j'aperçois quelques lumières sous l'eau, celles des appartements neufs, encore habités, même sous plusieurs mètres d'eau, et dont les habitants se font ravitailler par le toit via les conduits d'aération ou de chauffage. Quand l'eau est claire et calme, on peut apercevoir les formes bouger, les imaginer discuter, vivre comme des poissons pris au piège dans leur bocal dans l'attente vaine que le niveau descende assez pour pouvoir enfin sortir à l'air libre.



Les zones encore habitables sont trop éloignées, et le gouvernement a conclu après un simple calcul que ça serait moins coûteux de ne pas déplacer la population restante, quitte à ravitailler par hélicoptère des immeubles entiers prisonniers des vagues.



Certains sous les flots et d'autres qui comme moi défient les embruns perchés dans le clocher d'une église ou au sommet d'un immeuble, en attendant que la flotte fasse son travail, sape les fondations de nos abris de fortune et nous aspire finalement par le dessous.



Un autre monde existe, je l'ai vu dans mes rêves. Une forêt primaire, belle, luxuriante, accueillante. Je n'ai qu'à traverser le lac (qu'on appelait autrefois des « étangs »), remonter le fleuve-avenue, contourner la cascade de la Taurine et suivre une route-rivière jusqu'à elle. Tout en évitant brisards

– amas de métal, ferraille, briques, branches, os qui naviguent sous les eaux et menacent de déchiqueter les coques à tout instant – et fanteaumes, leurs pendants souples, fluides, capables de créer un tourbillon assez vaste pour – dit-on – engloutir d'un coup tout un bâtiment.



Attendre l'éclaircie, se lever, se préparer à sortir, rituel maintenant ancré dans mon corps après plusieurs mois de préparation : je rejoins d'un bond mon canot et commence à pagayer en direction du lac.

L'eau est calme, claire et souple sous la pagaie. J'esquive les pièges avec habitude, ménage mes forces en sachant que le plus dur est devant moi. L'air a une odeur de rouille. J'arrive sans peine au lac.

A quelques mètres de moi un cygne se fait happer par un fanteaume :



Je remonte le fleuve-avenue en zig-zag et arrive à la cascade.....



Un grand gaillard, barbe hirsute et accent toulousain me toise avec un grand sourire. Je peine à reprendre mes esprits, distingue une myriade d'enfants de tous âges, agglutinés autour de lui.



Le béton, c'est

Que serait New York sans ses parcs et ses jardins publics? Que serait en particulier Manhattan sans Central Park, immense poumon vert situé en plein centre de l'une des plus importantes agglomérations urbaines de la planète? Que serait Paris sans le jardin des Tuilleries, le parc Monceau ou le jardin du Luxembourg? De même, que serait la métropole londonienne sans Hyde Park ou Regent's Park? Enfin que seraient des villes comme Vienne, Rome ou Berlin sans les vastes parcs offerts à l'agrément de leurs habitants?

Toutes différences gardées, qu'offre Braine-le-Comte comme espaces verts ou récréatifs à ses propres habitants? Si l'on excepte le Bois de la Houssière, le domaine Mon Plaisir et les Étangs Martel, tous trois excentrés par rapport au centre-ville stricto sensu, tout au plus quelques rares squares riquiqui et deux ou trois microscopiques aires de jeux... Cherchez l'erreur! Devrait-on, sous prétexte que des zones rurales ceinturent l'agglomération brainoise, accepter la mort dans l'âme cette misère? À titre de comparaison, Enghien, ville comptant pourtant nettement moins d'habitants, peut s'enorgueillir de posséder un joyau tel que le parc citadin d'Arenberg s'étendant sur plus de 180 hectares. Même si ce patrimoine résulte des hasards conjoints de l'histoire et de la géographie, d'autres villes ou communes, moins bien nanties en termes d'espaces naturels, doivent-elles pour autant se résoudre à demeurer des parentes pauvres de l'oxygénéation et du délassement? Nous sommes convaincus du contraire.

Toute politique urbaine un tant soit peu ambitieuse passe par un juste équilibre entre toutes les formes d'activité humaine se déployant dans le cadre spécifique d'une ville, d'une région ou d'un territoire. Comment? En menant des actions concertées visant à satisfaire, autant que faire se peut, les besoins et aspirations légitimes de ses habitants ; et ceci tant sur le plan économique et social que sur les plans éducationnel, sanitaire, culturel, sportif, écologique. Et ces besoins demeurent les mêmes, qu'il s'agisse d'une vaste métropole d'échelle internationale, d'une ville de taille modeste, ou d'une commune à caractère rural. Il y va de la santé physique de la population autant que de son bien-être mental.

Pour en revenir à Braine, il semble qu'en matière d'urbanisation la culture dominante de l'actuelle administration communale se caractérise par une sainte horreur du vide. Pas une parcelle herbeuse, pas un îlot de verdure, pas un espace ombragé qui ne trouve, en effet, grâce à ses yeux. En lieu et place de ces zones de respiration pourtant bienvenues au centre-ville, son seul impératif catégorique se résume à bétonner. À bétonner jusqu'à l'obsession, jusqu'à l'overdose. Or, comme le rappelait Jean Lahougue: « *Le mot béton est impropre, puisqu'il désigne en l'occurrence aussi bien la brique industrielle et le parpaing de ciment que leurs dérivés agglomérés et préfabriqués. Tous matériaux qui n'ont en commun, somme toute, que d'être normalisés, formatés et moulés en série, et de n'être en tout cas jamais spécifiques du sol où ils s'installent...* Pour cette méconnaissance viscérale du terrain, pour leur manque pathétique d'inventivité, pour les modestes compétences professionnelles que nécessite enfin leur assemblage, peut-être le terme générique de bêtons conviendrait-il mieux pour les désigner. C'est que le béton - on s'en aperçoit vite - partage avec la bêtise d'être aussi envahissant qu'universel. »⁽¹⁾

NON!

Texte de Marc Vanhove

Contre cette hystérie bétonnante, un certain nombre de nos concitoyens se sont insurgés. Réunis en collectif, ces lanceurs d'alerte se sont ainsi mobilisés pour préserver l'un des derniers espaces verts de leur commune, espace promis lui aussi à l'appétit vorace de promoteurs immobiliers. Si ces mêmes citoyens se sont engagés à défendre leur jardin partagé, ce n'est ni par provocation, ni par un quel-conque esprit de contradiction, mais parce qu'ils estiment qu'en modifier l'affectation reviendrait précisément à rompre ce fragile équilibre qu'ils appellent de leurs vœux. Parce qu'ils considèrent que l'agglomération brainoise mérite mieux que son affligeante vocation de cité-dortoir ; parce qu'une vie d'homme et de femme est faite, selon eux, d'autres désirs et projets que ceux de travailler, de consommer ou de s'affailler passivement devant sa télé ; parce que leur rôle assumé de citoyens responsables leur enjoint de s'opposer de toutes leurs forces à cette défiguration irréversible de leur environnement.

Plutôt que de s'offusquer d'une telle initiative, une administration publique éclairée se réjouirait de voir autant de ses concitoyens se soucier du bien commun et de son avenir. « *Quels rapports, se demande David Van Reybrouck, les autorités doivent-elles entretenir avec tous ces citoyens capables de s'exprimer, qui aujourd'hui vocifèrent sur la ligne de touche? Premièrement, elles doivent les accueillir avec joie, plutôt qu'avec méfiance. Car derrière toute cette colère se cache aussi un aspect positif, à savoir l'engagement. C'est un cadeau entouré de barbelés. Mais l'indifférence serait bien pire. Deuxièmement, elles doivent apprendre à lâcher prise. À ne pas vouloir tout faire à la place du citoyen. Le citoyen n'est ni un enfant ni un client. En ce début du IIIe millénaire, les relations sont plus horizontales.* »⁽²⁾

J'ajoute que, non contents de se montrer des citoyens engagés et responsables, des lanceurs d'alerte lucides et vigilants, les membres du collectif Jardin Albecq se veulent encore des partenaires désireux d'apporter leur pierre à l'édifice, des pourvoyeurs d'idées, des promoteurs d'alternatives créatrices, et non de simples administrés bêlants et opinant du chef. Il serait urgent que nos éminences politiques se réjouissent de ce trésor de talents potentiels et en tirent profit dans la perspective d'une démocratie participative régénérée. Ça nous semble une belle opportunité à saisir. Un beau défi à relever.

(1) Jean Lahougue, *Lettre au maire de mon village, Seyssel, Champ Vallon, 2004.*

(2) David Van Reybrouck, *Contre les élections, Arles, Babel / Actes Sud, 2013.*



Réflexions

Où est la place des citoyens dans notre politique locale? Même quand ceux-ci veulent vraiment s'impliquer, on a vite fait de les délegitimer et de mettre les résultats du processus de participation citoyenne sous le tapis. La place des citoyens à Braine serait-elle à l'image du *Braine Notre Ville*? C'est-à-dire exclusivement occupée par la vision du collège, une très grande place accordée aux promoteurs immobiliers avec leurs publicités, un tout petit encart pour l'opposition, des infos sur divers services communaux et autres publicités, ... et les citoyens? Nulle part.

On peut exprimer son avis. Oui, c'est encore heureux. Quand il va dans leur sens, nos élus l'applaudissent, à l'inverse ils le disqualifient. Des citoyens veulent préserver une friche dans leur quartier et vont jusqu'à développer un projet collectif, qualifions ces gens de NIMBY et de radicaux. Tout est bon pour ne pas écouter les gens, pour ne pas leur donner une place justement. Tout ce que j'ai entendu en défendant le Jardin Albecq de la part des élus, c'est: « **Des petites maisonnettes, ça ne nous dérangerait pas** », « **une formidable occasion pour les citoyens de construire un projet avec un promoteur** », etc. Jamais, les élus

n'ont réellement été à l'écoute de ce que désiraient les citoyen·ne·s ni de leurs motivations. La démocratie est un idéal, une croyance. Mais quelle est cette foi démocratique? C'est celle de l'égalité des intelligences humaines quand ces humains sont mis dans de bonnes conditions. Autrement dit, considérer les gens comme intelligents et pouvant penser des enjeux d'intérêt général. Comme au Jardin Albecq, où dans l'intérêt des Brainois, des citoyens défendent le commun et la biodiversité face à un promoteur qui, lui, n'attend que son profit.

Et la majorité communale préfère instrumentaliser la participation citoyenne et surtout ne pas remettre en question sa politique.

Pourquoi donc lui confier le monopole de la démocratie? La démocratie, nous devons l'exiger, la faire advenir, la maîtriser. Ne pas attendre que cette « majorité », nous donne une place mais la prendre. Pratiquons notre citoyenneté au travers de nos différentes interpellations, nos collectifs, nos actions, nos recherches, notre humour et notre plaisir de nous engager dans le « faire société »!

Rejoignez la coopérative pour sauver le Jardin Albecq

En 2020, des habitants de Braine-le-Comte fondaient le Collectif Jardin Albecq parce qu'ils refusaient que le béton engloutisse la dernière poche de nature de leur quartier, le lieu-dit Fosse Albecq, et souhaitaient que leur voix soit prise en compte. Un grand promoteur immobilier, y projette un lotissement et n'attend plus, pour ce faire, que l'acquisition de la parcelle, appartenant au CPAS. Celui-ci vient de décider sa mise en vente publique. C'est pourquoi le Collectif a créé la Coopérative Jardin Albecq. Pour acheter la parcelle et en faire une propriété collective, conviviale, ouverte aux citoyen·ne·s de toutes générations.

Quels sont les objectifs de la Coopérative?

Ils sont sociaux et environnementaux: favoriser la participation citoyenne, la transmission, la gestion du commun, le renforcement du lien social ; refuser les logiques de bétonisation, de privatisation et de rentabilité de cet espace naturel ; préserver la biodiversité du lieu ; éviter les impacts de la construction immobilière sur le quartier (voirie, mobilité, risque d'inondation, impact sur les habitations environnantes...).

Pourquoi une coopérative?

Parce que c'est l'outil privilégié: une coopérative rassemble des personnes dans une entreprise poursuivant le(s) même(s) but(s), non lucratif(s) et où le pouvoir est exercé démocrati-quement avec la règle un membre = une voix.

Quel montant la coopérative doit-elle réunir?

Au moins 210 000€ (prix de départ de la vente publique) avant la mi-septembre (date de la mise en vente), via l'achat de parts (300 euros pièce) d'un maximum de citoyen·ne·s. En acquérant une part, vous deviendrez donc automatiquement, à la fois membre de la coopérative et copropriétaire du terrain.

Les statuts de la Coopérative, son fonctionnement, tous ses objectifs et la façon de la rejoindre: <https://albecq.be/>



Une utopie?

Pas sûr: ailleurs, des initiatives similaires ont réussi. Quelques exemples :

À Braine-le-Comte, en 2018, pour acquérir un terrain, douze familles constituent l'ASBL Le Chant des possibles. Elles y cultivent un potager avec transmission des savoirs, échanges et rencontres dans un esprit constructif et convivial.

À Hennuyères, en 2019, pour racheter 80 hectares du prolongement du Bois de la Houssière mis en vente, la Société coopérative le Grand Bois commun est constituée. En 2020, 795 000 euros sont réunis par 2 000 coopérateurs, ce qui permet l'acquisition du bois.

À Labliau (Enghien), en 2021, un groupe d'habitants créent la coopérative Ma Ferme pour racheter la ferme Courte-au-Bois et la transformer en ferme coopérative. En deux mois, 1 200 coopérateurs récoltent 990 000 euros et rachètent les lieux.

À Liège, fin 2020, malgré l'intérêt de plusieurs promoteurs immobiliers, la coopérative Les Biens communaux (créée en 2016) réunit en cinq jours les 150.000 euros indispensables au rachat du dernier terrain bâtissable du cœur d'Outremeuse. L'objectif est d'y créer un jardin public, une salle de quartier et des locaux associatifs dans le petit bâtiment déjà présent sur le site.

Ça a marché là.

Ça marchera ici. Avec vous!

Suivez-nous sur facebook.com/albecq.be

Des questions ou envie de réagir?

jardinalbecq@gmail.com